

INFORMATION SUR LES COMPTES 2011 DU DIOCÈSE DE LUÇON

La présentation des comptes de l'Association Diocésaine dans le journal diocésain « Catholiques en Vendée » a deux objectifs principaux :

1. Informer les fidèles donateurs de la destination de leurs dons et leur rappeler que le diocèse dépend strictement de leur générosité.

2. Assurer la transparence financière de l'Association Diocésaine de Luçon.

Pour la dixième année consécutive, ils sont présentés dans cette revue diocésaine.

Cette transparence est assurée également par la diffusion des comptes sur le site gouvernemental des associations. Ces comptes sont également disponibles avec tous leurs détails pour les lecteurs de Catholiques en Vendée qui en feront la demande. Enfin les donateurs reçoivent également une lettre d'information envoyée à la fin de l'été.

L'Association Diocésaine de Luçon est la structure juridique de droit français qui couvre les activités culturelles du diocèse. Son conseil d'administration a statué sur les comptes qui ont été certifiés par le commissaire aux comptes avant d'être présentés le 16 novembre 2012 à l'Assemblée Générale conformément aux statuts de l'association.

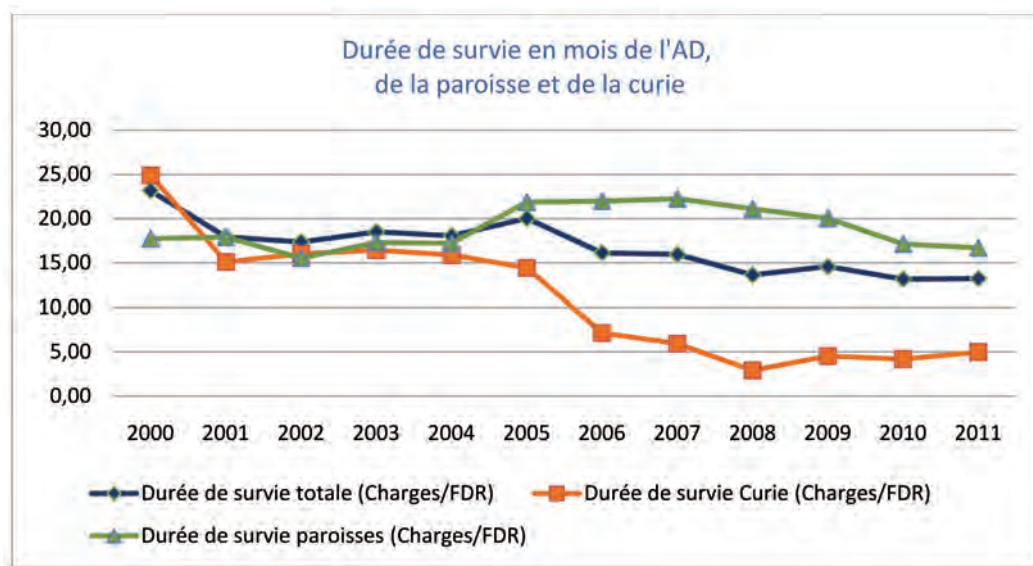
Une situation préoccupante.

Le diocèse a une autonomie financière réduite égale à 13,2 mois. La perte importante de l'exercice n'a pas réduit cette autonomie grâce à une réduction drastique des investissements et grâce à des cessions d'actifs. Les investissements nets de l'exercice se sont élevés à 468 000 € contre 1 920 000 € l'année passée, répartis entre 982 000 € d'investissements nets pour les paroisses et 514 000 € de désinvestissements nets pour les services diocésains.

ACTIFS en €	2011	2010	2009	2008
Immobilisations incorporelles	3 624	12 738	24 101	24 075
Immobilisations corporelles	17 215 643	17 482 848	16 915 578	16 460 539
Immobilisations financières	5 385 882	6 049 879	6 086 123	6 123 184
Total immobilisations	22 605 150	23 545 465	23 025 802	22 607 797
Créances	1 666 291	725 705	906 636	271 453
Placements et trésorerie	17 064 095	17 653 350	18 152 776	17 195 307
Total actifs circulants	18 730 385	18 379 055	19 059 413	17 466 760
TOTAL ACTIF	41 335 535	41 924 520	42 085 215	40 074 557
PASSIFS en €	2011	2010	2009	2008
Fonds associatifs	35 237 731	36 436 926	36 845 436	35 460 647
Provisions pour risques et charges	279 585	218 809	245 411	264 335
Fonds dédiés/autres ressources	987 614	221 209	451 209	0
Provisions et fonds dédiés	1 267 199	440 018	696 620	264 335
Emprunts	1 811 358	1 827 774	1 287 400	1 236 650
Offrandes de messes	1 622 987	1 713 257	1 751 697	1 790 323
Dettes diverses	1 396 260	1 506 545	1 504 062	1 322 602
Total Dettes	4 830 606	5 047 576	4 543 159	4 349 574
TOTAL PASSIF	41 335 535	41 924 520	42 085 215	40 074 557
Fonds de roulement propre = Fdr	12 633 581	12 891 461	13 819 633	12 852 850
Charges de fonctionnement = C	11 467 797	11 758 531	11 384 520	11 323 251
Trésorerie disponible en mois = Fdr/C x 12	13,2	13,2	14,6	13,6

Le désinvestissement des services diocésains améliore légèrement la durée de survie du diocèse (hors les paroisses) en mois, c'est-à-dire la durée où elle peut résister à une absence de ressources.

Par contre les paroisses voient leur trésorerie se réduire. La situation est très variable d'une paroisse à une autre, mais en moyenne les paroisses ont une durée de survie de 16,7 mois contre 5 mois pour les services diocésains.



UN RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT STRUCTURELLEMENT DÉFICITAIRE

Le résultat de 2011 confirme un résultat de fonctionnement structurellement déficitaire.

Le prévisionnel 2012 s'annonce aussi mauvais en dépit d'un petit résultat financier attendu et d'un niveau de revenus exceptionnels tout à fait acceptable. Rien n'assure en effet que les résultats exceptionnels restent à l'avenir au très haut niveau atteint depuis 7 ans.

Résultat en milliers d'euros	2012 prévisionnel	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Dons	6 540	6 744	6 839	6 769	6 732	6 864	6 699
Autres ressources	1 820	1 866	1 983	2 085	2 325	2 195	2 160
Total ressources fonctionnement	8 360	8 610	8 822	8 854	9 057	9 059	8 858
Achat de consommables	-2 000	-2 054	-2 084	-1 980	-2 053	-1 927	-2 025
Services extérieurs	-560	-578	-616	-616	-729	-601	-713
Autres services extérieurs	-1 600	-1 488	-1 570	-1 491	-1 523	-1 534	-1 395
Impôts et taxes	-300	-341	-335	-326	-291	-281	-272
Traitements et cotisations clergé	-1 870	-1 893	-1 884	-1 971	-1 921	-1 986	-2 134
Salaires et charges ALP	-1 354	-1 434	-1 519	-1 441	-1 378	-1 294	-1 234
Salaires et charges administratifs	-1 976	-1 908	-1 899	-1 830	-1 683	-1 550	-1 717
Autres charges de gestion courant	-350	-343	-388	-351	-412	-549	-515
Dotations aux amortissements	-1 400	-1 408	-1 400	-1 348	-1 261	-1 205	-1 218
Dotations aux provisions		-21	-64	-30	-74	-15	-22
Charges de fonctionnement	-11 410	-11 468	-11 759	-11 385	-11 323	-10 943	-11 244
Résultat de fonctionnement	-3 050	-2 858	-2 937	-2 531	-2 266	-1 884	-2 386
Résultat financier	200	-186	630	1 213	-470	590	953
Résultat courant	-2 850	-3 044	-2 306	-1 318	-2 736	-1 294	-1 433
Legs et successions	1 262	1 378	644	2 279	2 375	1 243	1 319
Autres produit et charges except.	474	1 348	1 294	919	14	603	1 208
Impôts sur les sociétés	-46	-46	-41	-47	-49	-15	-13
Engagements à réaliser		-837	0	-451	0	0	0
Résultat exceptionnel	1 690	1 843	1 897	2 700	2 340	1 831	2 514
Excédent ou déficit	-1 160	-1 199	-409	1 382	-396	538	1 081
<i>Total des ressources</i>	<i>10 447</i>	<i>12 363</i>	<i>11 591</i>	<i>13 594</i>	<i>11 806</i>	<i>11 763</i>	<i>12 517</i>
<i>Total des charges</i>	<i>-11 606</i>	<i>-13 562</i>	<i>-11 999</i>	<i>-12 212</i>	<i>12 202</i>	<i>11 225</i>	<i>11 436</i>

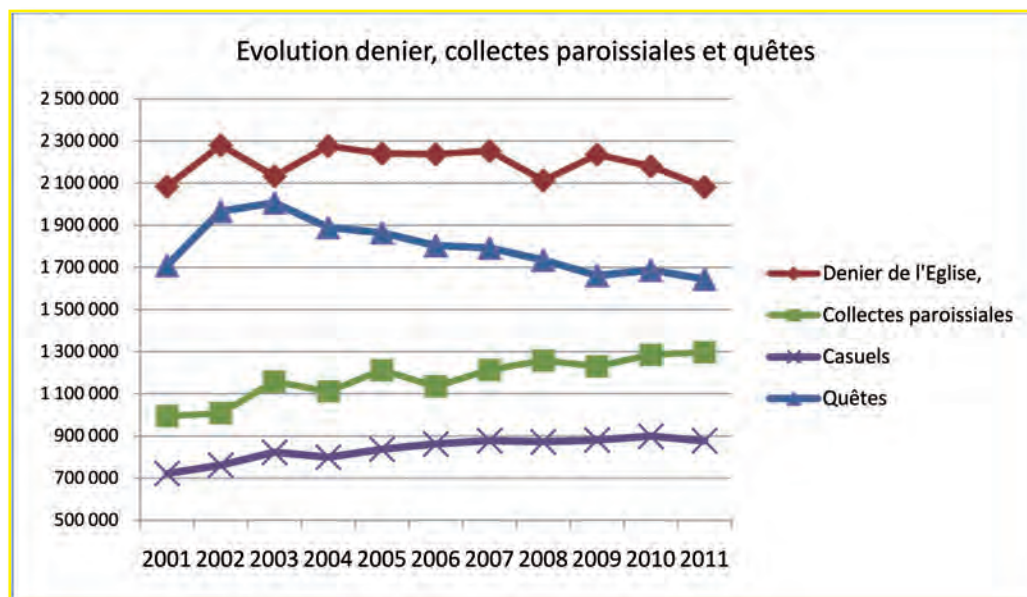
DES RECETTES QUI RÉVÈLENT UN NIVEAU ÉLEVÉ DE GÉNÉROSITÉ.

Les fidèles du diocèse de Luçon sont généreux. Le don par habitant est un des plus élevés de France.

Toutefois, les quêtes dominicales ont connu un effritement sensible depuis 10 ans.

Les quêtes faites à l'occasion des grandes fêtes non présentes dans ce tableau viennent partiellement compenser la baisse des quêtes dominicales habituelles. Le denier résiste et les collectes paroissiales progressent.

Chaque paroisse est concernée par la baisse des quêtes dominicales. Certaines ont déjà mené des actions pour mieux organiser les quêtes au cours des offices avec de très bons résultats.



UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX CHARGES RELATIVES AUX PERSONNES.

Les charges directes relatives aux personnes, hors le logement des prêtres, et hors les frais de déplacement représentent 60,8 % des ressources courantes. Elles sont en progression depuis cinq ans.

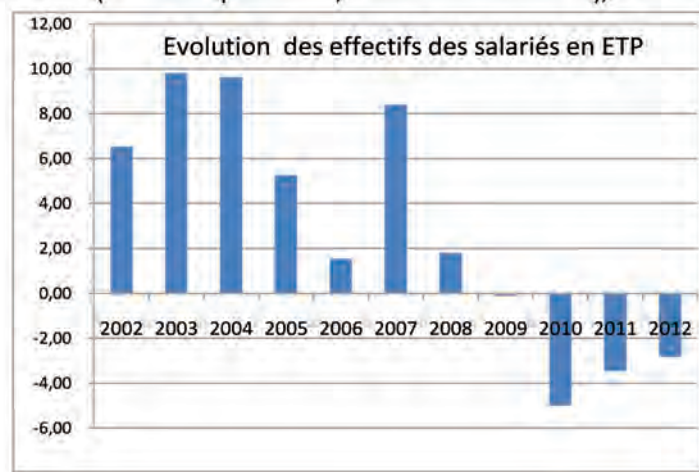
En intégrant les charges associées aux personnes (frais de déplacement, taxes sur les salaires...), c'est plus de 70% des ressources récurrentes qui sont affectées aux personnes.

La priorité est la réduction des charges liées aux immeubles. Mais simultanément un effort est fait pour réduire le coût des charges des personnes salariées.

Les effectifs baissent depuis 2009 après avoir fortement augmenté au début des années 2000.

Il y a à ce jour 90 salariés équivalent temps plein travaillant dans le diocèse soit 11 de moins qu'en 2009.

Charges directes liées aux personnes	2011	2010	2009	2008	2007
Traitements et cotisations clergé	22,0%	21,4%	21,7%	21,2%	21,9%
Salaires et charges ALP	16,7%	17,2%	15,8%	15,2%	14,3%
Salaires & charges administratifs	22,2%	21,5%	20,1%	18,6%	17,1%
Total charges directes	60,8%	60,1%	57,7%	55,0%	53,3%



DES BESOINS IMMOBILIERS REDÉFINIS

Un patrimoine immobilier légué par le passé

Les paroisses et les services diocésains bénéficiaient d'un patrimoine adapté à leur mission telle qu'elle était concevable dans les années 80. Elles possèdent des bâtiments disséminés sur le diocèse, presque exclusivement des presbytères et des salles paroissiales. Certains ont vieilli et mériteraient des travaux. D'autres ont progressivement été affectés à des usages non pastoraux, souvent à des usages de convivialité indispensable mais qui ne sont pas du ressort de l'Eglise et ne rentrent pas dans la mission du diocèse.

D'autres immeubles enfin n'ont même pas cette chance et sont sous utilisés, n'étant occupés que quelques heures par semaine. Ils coûtent autant, sinon plus que s'ils étaient occupés tous les jours.

Les effectifs des prêtres ont diminué. Les effectifs des fidèles réguliers aussi. Il y a de nouveaux fidèles qui nécessitent d'autres équipements : des jeunes, des familles plus mobiles et qui peuvent être en attente de services spécifiques.

Des besoins nouveaux, des ressources inutilisées

Le fonctionnement ancien qui nécessitait de nombreuses salles de réunion évolue pour tenir compte des évolutions de la société et des nouveaux besoins. Aujourd'hui les déplacements sont nécessaires pour le médecin, pour la banque, pour l'alimentation car il n'y a plus bien souvent de commerces locaux, mais aussi parfois pour l'école, ou pour le sport, ou les loisirs. La nécessité d'une salle paroissiale dans chaque relais correspond sans doute parfois à un besoin, mais les paroisses n'ont plus les moyens de les financer de même que la société ne peut plus financer les services de proximité.

Les bâtiments existants sont souvent surdimensionnés. Ils constituent des ressources inutilisées. Aujourd'hui, un ordinateur portable constitue un bureau à lui tout seul. Et les documents se transmettent par internet.

Il n'est donc plus utile d'avoir un bureau spécifique pour chaque activité, la comptabilité, la chancellerie, la pastorale...

Une prise de conscience concrétisée par la mutualisation des ressources et des charges

L'Eglise de 2012 a d'autres besoins immobiliers que ceux que le passé lui a légués. Elle n'a plus les moyens de les entretenir ou de les conserver. C'est pourquoi, un nouveau système de mutualisation des charges et des ressources diocésaines a été mis en place afin de faciliter cette prise de conscience. Les services diocésains et les paroisses ont entrepris de vendre leurs bâtiments non totalement indispensables ou trop coûteux à entretenir : 18 bâtiments (salles paroissiales, presbytères...) dont 5 appartenaient aux services diocésains ont été vendus en 2010 et 2011.

Et d'autres immeubles vont être vendus : la maison 50 rue Joffre qui longe le parking de la maison St Paul par exemple, mais aussi une partie du parc de la maison de retraite du Landreau, l'ancien presbytère de Nalliers, ...

Est-ce à dire que l'Eglise est riche de bâtiments ? Dans le diocèse de Luçon, cela n'a jamais été le cas, et les bâtiments dont il est question sont des bâtiments strictement à usage pastoral. Ces constructions sont une source de coûts et non de rapport. C'est pourquoi l'ajustement en cours conduit à réduire leur nombre.

Cela permettra de dégager des finances pour optimiser l'usage des constructions qui seront conservées et les entretenir parfaitement. Il s'agira de donner une image vivante de notre Eglise, en les rendant plus agréables.

Cela permettra aussi de réemployer les fonds pour répondre aux priorités diocésaines comme la reconstruction du centre spirituel de Chaillé les Marais.

CONCLUSION :

Une situation très difficile mais des évolutions positives sont en cours

Dans les paroisses, la réflexion est menée pour faire des économies sur les charges immobilières afin de dégager des ressources pour le financement des charges des personnes engagées au service de l'Eglise.

Cette démarche est renforcée par la nouvelle mutualisation diocésaine des charges et des produits, nouvelle mutualisation qui aura ses premiers effets en 2013, et qui suscite de nombreuses réflexions positives dans les paroisses concernant l'immobilier disponible.